

## Note importante :

**Bien lire les notes additionnelles (bouton sur la page des compétitions) avant d'envoyer les inscriptions d'un club.**

# JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX



*Association régionale de patinage artistique  
de l'Est du Québec*

**LE CPA Villeneuve et l'Association régionale de Patinage Artistique de l'Est du Québec**

### **ANNONCE LA TENUE DES**

**« Jeux du Québec régionaux 2012 – Est du Québec**

Date : **14 janvier 2012**

- Est du Québec

**Président(e) comité organisateur :** Carole St-Amand

# Téléphone : 418-821-8907 Courriel : carolest-amand@hotmail.fr

**Président(e) de la compétition :** Hélène Lemieux

# Téléphone : 418-856-2375 Courriel : helemi03@hotmail.com

**Représentant technique :** à venir

**Spécialiste de données en chef :** à venir

**Contrôleur d'ordinateur :** à venir

## **LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC**

**N° DE SANCTION : R-11-086**

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Villeneuve

ADRESSE : C.P. 57511, 1100 ave Larue, Québec (Québec), G1C 2W3

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

#### **GLACE 1**

Aréna Marcel Bédard

655 boul des Chutes

Québec (Québec)

G1E 2B6

Téléphone : 418-841-6109

### 2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de                      Glace 1 85 X 200

### 3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

### 4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

### 5.0 Restrictions

Aucune restriction

### 6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

- Devront être oblitérés au plus tard le                      à l'adresse suivante :
- Devront être reçu au plus tard le 2 décembre 2011 à l'adresse suivante :

Adresse :                      Hélène Lemieux  
   920, 14<sup>e</sup> Avenue  
   La Pocatière (Québec)  
   G0R 1Z0

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

## 7.0 Date limite d'âge

Le **1<sup>er</sup> juillet** qui précède la compétition pour les patineurs de catégorie compétition.

## 8.0 Frais d'inscriptions

100 \$ par événement

\$ pour les événements des Olympiques spéciaux

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ARPAEQ et datés **au plus tard le 2 décembre 2011**.

**Aucun chèque postdaté après le 2 décembre 2011 ne sera accepté**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 30 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

## 9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est le **1<sup>er</sup> janvier** qui précède la compétition.

## 10,0 CALCUL DES RÉSULTATS

- UPU** Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.
- CPC** Veuillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs sera utilisée pour toutes les épreuves.
- UPU / CPC** Veuillez prendre note que les méthodes de calcul des résultats « UPU » (un par un) et « CPC » (calcul par points cumulatifs) seront utilisés selon les catégories.

\* Si vous utilisez le système CPC, veuillez nous indiquer les noms du personnel requis :

Contrôleur technique : **Denis Beaudoin**

Spécialiste technique : **Geneviève Rosa**

Spécialiste technique : **Diane Portelance**

Spécialiste de données informatiques : **Ginette Fraser**

## 11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux CD lors de l'enregistrement.

## 12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

## 13.0 Frais d'admission

Adulte : \$    Enfant : \$    Passe : \$    Gratuit : pour tous

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Le concurrent seulement aura un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la **carte photo** (obligatoire).

#### **14.0 Prix**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

#### **15.0 Trophée perpétuel**

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Non applicable

#### **16.0 Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera transmis

À chaque participant après la date limite des inscriptions

À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.

Sera disponible sur Internet à l'adresse : [www.arpaeq.ca](http://www.arpaeq.ca)

#### **17.0 Formation des groupes**

**Les groupes de patineurs des catégories compétition** seront formés selon les règlements de Patinage Canada

#### **18.0 Vidéo**

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à venir \$

Non applicable

#### **19.0 Restaurants**

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

Non applicable

#### **20.0 Hébergement**

##### **HÔTEL OFFICIEL**

**L'Ambassadeur**

**3401 Boul. Ste-Anne**

**Beauport**

**418-666-2828**

##### **AUTRES HÔTELS**

**Confort Inn**

**3390, boul. Ste-Anne  
Beauport  
418-666-5088**

**IMPORTANT :** Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la  
Compétition Jeux du Québec Régionaux 2012

## 21.0 Critères techniques

### CATÉGORIES AVEC ÉLIMINATION RÉGIONALE

Pour toutes les catégories les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 de Patinage Canada.

#### **NOVICE DAMES ET MESSIEURS**

Qualification : Test de compétition novice en simple  
Âge : Ne pas avoir atteint 17 ans au 1 juillet qui précède la compétition

Programme libre en musique : A Dames 3 minutes +/- 10 sec.  
D Messieurs 3 minutes et 30 secondes +/- 10 sec.

#### **PRÉ-NOVICE DAMES ET MESSIEURS**

Qualification : Test de compétition pré-novice en simple  
Âge : Ne pas avoir atteint 15 ans au 1 juillet qui précède la compétition

Programme libre en musique : B Dames 3 minutes +/- 10 sec.  
E Messieurs 3 minutes +/- 10 sec.

#### **JUVÉNILE DAMES ET MESSIEURS**

Qualification : Test de compétition juvénile en simple. Les concurrents juvéniles âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) le 1 juillet qui précède la compétition.

Programme libre en musique : C Dames 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes  
F Messieurs 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes

#### **JUVÉNILE COUPLE:**

Qualification : Test de compétition juvénile en couple  
Âge : Aucune restriction

Programme libre en musique : G Couple 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

#### **JUVÉNILE DANSE**

Qualification : Test complet junior bronze en danse  
Âge : Aucune restriction

Danses Libre : H Danse

Une danse libre d'une durée de 2 minutes (+ ou - 10 secondes). La composition du programme libre et les exigences d'un programme bien équilibré sont présentées dans la section Connexion des membres du site Web de Patinage Canada.

# Procédure pour les éliminations régionales

## Jeux du Québec régionaux

### Élimination régionale

Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la finale provinciale (Jeux du Québec ou Jeux de la participation). Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il participera à la compétition. Dans le cas d'un couple en style libre ou en danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région qu'il veut représenter et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire participer à la compétition en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut représenter sa région à la fois en danse et en couple. **Les catégories doivent être celles de la finale provinciale exclusivement.**

### Composition de l'équipe régionale

**Maximum:** 8 entrées catégories compétitives  
4 entrées des Jeux olympiques spéciaux

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 8 entrées dans les catégories compétitives et 4 entrées pour les catégories des Olympiques spéciaux avec un maximum de 14 patineurs et/ou patineuses (un compétiteur en style libre est une inscription et un couple en danse ou style libre est considéré comme une inscription).

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale est complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) La première place (ou en cas de désistement, la deuxième place seulement) des 8 catégories compétitives des Jeux du Québec régionaux. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories aux régionaux, l'équipe sera complétée par:
  - 1) les deuxièmes places des catégories A, B, C, D, E, F, G et H dans l'ordre jusqu'à ce que l'équipe soit complétée avec un maximum de trois entrées par catégorie;
  - 2) en cas de désistement après la date limite d'inscription, le remplacement se fera dans la même catégorie;
  - 3) en cas d'égalité à l'intérieur du paragraphe 1 et à l'intérieur d'une catégorie, les patineurs repatineront à nouveau dans la même journée.
  - 4) pour les Olympiques spéciaux les sélections se feront de la façon suivante :
    - Seuls les athlètes de la catégorie 21 ans et moins sont éligibles.
    - L'équipe régionale sera composée de 4 athlètes affichant les meilleurs résultats au classement de la finale régionale, qui seront sélectionnés selon le processus identifié dans le tableau (voir Olympiques spéciaux – Processus de sélection)
- c) Les substitutions seront acceptées jusqu'au début de la compétition.
- d) Les patineurs des catégories pré-novice et novice, membres de l'Équipe du Québec pour l'année en cours, ne seront pas admissibles dans la catégorie où ils auront été concurrents aux championnats de section, mais ils pourront participer à la compétition dans une catégorie supérieure si le test est complété (s'applique que pour les patineurs pré-novice).
- e) Aucun concurrent ne peut s'inscrire dans plus d'une catégorie en simple.
- f) Pour toutes les catégories, les patineurs exécuteront seulement le programme libre.



## ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE DE L'EST DU QUÉBEC

### Jeux du Québec régionaux 2012 – Est du Québec

(l'inscription doit être reçue avant le 2 décembre 2011)

|   |          |          |
|---|----------|----------|
| Nom du club :   |          | # club : |
| Nom de l'entraîneur :                                 |          |          |
| <b><u>Patineur 1</u></b>                              |          |          |
| Nom :   | Prénom : |          |
| Adresse :   |          |          |
| Code Postal :   | Tél. :   |          |
| Date de naissance : an/          mois/<br>jour /      | Sexe :   |          |
| # Patinage Canada :                                   |          |          |
| Dernier test de style libre réussi :                  |          |          |
|   |          |          |
| <b><u>Patineur 2 (pour les couples seulement)</u></b> |          |          |
| Nom du club :   |          | # club : |
| Nom :   | Prénom : |          |
| Adresse :   |          |          |
| Code Postal :   | Tél. :   |          |
| Date de naissance : an/          mois/<br>jour /      | Sexe :   |          |
| # Patinage Canada :                                   |          |          |
| Dernier test de style libre réussi :                  |          |          |

| Catégories compétition |       |           | Olympiques spéciaux  |       |           |
|------------------------|-------|-----------|--|-------|-----------|
| Novice                 | Dames | Messieurs | Niveau 1   | Dames | Messieurs |
| Pré-novice             | Dames | Messieurs | Niveau 2   | Dames | Messieurs |
| Juvenile               | Dames | Messieurs | Niveau 3   | Dames | Messieurs |
| Juvénile couple        |       |           | Note : la compétition pour les olympiques spéciaux aura lieu à New Richmond la fin de semaine du 21-22 janvier 2012. |       |           |
| Juvénile danse         |       |           |  |       |           |

Signature du parent ou tuteur : \_\_\_\_\_

Signature du responsable des compétitions du club d'appartenance : \_\_\_\_\_

**Au cours des compétitions, de la soirée des Lauréats ou autres événements de nature publique, des photos seront prises et utilisées pour la promotion du patinage artistique, des clubs, de la région ou des athlètes. Le fait de compléter et signer l'inscription constitue une acceptation.**